

DE LA

COLONIE GRECQUE DE LYON.

RÉPONSE A M. PAUL GUILLEMOT.

M. Paul Guillemot, dans l'un des derniers chapitres de sa *Monographie du Bugey*, que publie la *Revue du Lyonnais*, a daigné parler de la dissertation que j'ai faite sur la Colonie grecque de Lyon (1). Il a critiqué plusieurs de mes assertions et même mon opinion tout entière. Quelque bienveillante que soit sa critique, qu'il me permette de lui dire que je suis fort étonné d'avoir trouvé cités mon nom et ma dissertation dans son ouvrage. Je n'ai nullement parlé de colonie grecque dans le Bugey et n'ai jamais prétendu que les Grecs y eussent établi des *Emporia* et des comptoirs, comme dans le reste de la Gaule. Aussi, suis-je autorisé à considérer sa critique comme un hors-d'œuvre et à lui dire comme Horace : *Non erat hic locus*. Le titre, d'ailleurs, qu'il donne à son travail, *Monographie*, l'engageait plus particulièrement à ne pas s'écarter de son sujet. Mais puisqu'il a jugé à propos de parler de moi, il me force à me défendre et à justifier mon opinion, et contre lui et contre M. Roget de Belloguet, dont il est l'interprète.

M. Roget de Belloguet, académicien de Dijon, dans une critique violente qu'il a faite de mes opuscules, critique qu'il a bien voulu appeler du nom modeste de Rapport, prétend que c'est

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* (1^{re} série), t. XXV, p. 487.